Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213500390-20251216-202512004-DE

2025-12-004
Séance du Mardi 16 Décembre 2025

MAIRIE DE BRÉCÉ
(Ille-et-Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
6 rue de Rennes
35530 BRÉCÉ
Tel : 02 99 00 10 09
Courriel
accueil@mairie-brece.fr
Site internet
www.mairie-brece.fr

AFFICHAGE
(en vertu de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	12
Absents représentés	4
Absents excusés	3
Absents	

L'an deux mil vingt cinq, le seize Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Brécé s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHEVANCE Christophe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le dix Décembre deux mil vingt cinq. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. CHEVANCE Christophe, Mme PÉDRONO Marie-Jo, M. BOINET Philippe, M. POULLAOUEC Michel, Mme PERCHE Olivia, M. GUÉLOU Gildas, M. JOUAN Thierry, M. MAQUIGNEAU Eric, Mme SIMONNEAUX Anne-Cécile, M. LEROY Pascal, M. BAGOUET Jean François, Mme DENIS Alexandra

Excusés : Excusés ayant donné procuration : Mme CADIEU Marie-Odile à M. POULLAOUEC Michel, Mme LEROUX Geneviève à Mme SIMONNEAUX Anne-Cécile, Mme BEAUDOUIN Bénédicte à Mme PERCHE Olivia, M. SOURDRIL Guillaume à M. BAGOUET Jean François
Excusées : Mme GALLAIS Christine, Mme LEHUGER Virginie, Mme NADLER Sarah

Absents :

Assistant également à la séance :

A été nommé secrétaire : M. GUÉLOU Gildas

Vote	Pour	Contre	Abstention	Non participé
A la majorité	15	0	1	

2025-12-004 – PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE DE LA F.P.T. – ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION RISQUE SANTE DU CDG D'ILLE ET VILAINE

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L827-1 à L827-12,
Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents et les 4 arrêtés d'application du 8 novembre 2011,
Vu le décret n°2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213500390-20251216-202512004-DE

Vu la délibération du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine n°2025-46 en date du 3 avril 2025 autorisant la Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine a lancé un appel public à concurrence en vue de conclure une convention de participation départementale à adhésion facultative des collectivités et des agents – risque santé,
Vu la délibération du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine n°2025-64 en date du 3 juillet 2025 portant acte du choix de l'organisme assureur retenu pour la conclusion de la convention de participation et autorisant la Présidente du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine à signer tous les documents afférents à cette consultation dont la convention de participation,
Vu la convention de participation signée entre le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine et MUTAME et Plus en date du 28 juillet 2025,
Vu l'avis du Comité Social Territorial départemental (avis favorable le 23/10/2025) ; saisine du CST obligatoire avant le 30.09.2025
Vu le résultat de l'enquête effectuée auprès des agents

Exposé :

Le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine a procédé, au titre de son obligation (article L827-7 du Code Général de la Fonction Publique), au lancement d'un appel à concurrence régi par les dispositions du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 en vue de conclure une convention de participation et de son contrat collectif à adhésion facultative des employeurs de son ressort et des agents pour le risque santé.

A l'issue de cette procédure, le CDG 35 a souscrit le 28 juillet 2025 une convention de participation pour le risque «Santé» auprès de MUTAME et PLUS pour une durée de six (6) ans. Cette convention prend effet le 1er janvier 2026 pour se terminer le 31 décembre 2031.

Délibération :

L'assemblée délibérante, après en avoir délibéré et pris connaissance de l'avis du CST, décide à la majorité:

- d'adhérer à la convention de participation et à son contrat collectif d'assurance associé souscrit par le CDG auprès de MUTAME et PLUS pour le risque « Santé », à effet du 1er janvier 2026

- d'accorder une participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque «Santé»,
- de fixer le niveau de participation mensuelle brute en respectant le minimum prévu à l'article 5 du décret n°2022-581 du 20 avril 2022

→ d'attribuer une participation financière modulée de 20 à 30 €/mois/agent dans un but d'intérêt social

- **3 tranches de revenus sont définies. Ces tranches seront revalorisées automatiquement au vu de l'évolution de la valeur du point d'indice de la Fonction Publique**
  - Revenu inférieur ou égal à 2200€ brut : 30€
  - Revenu entre 2201 et 2700€ brut : 25€
  - Revenu supérieur à 2701€ : 20€

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213500390-20251216-202512004-DE

→ d'autoriser l'autorité territoriale à effectuer tout acte en découlant,

→ d'inscrire au budget primitif 2026 les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire
Christophe CHEVANCE

MAIRIE DE BRECE
(Ille-et-Vilaine)

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213500390-20251216-202512004-DE